



**Investir dans un avenir durable**  
**L'entrepreneuriat collectif**  
**au service d'une relance verte et inclusive**

Mémoire présenté par le Chantier de l'économie sociale  
dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022

**Ministère des Finances**  
**Gouvernement du Québec**

**FÉVRIER 2021**

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
L'économie sociale au Québec .....	3
Développement régional - L'économie sociale au cœur du développement des régions.....	4
Sécurité et autonomie alimentaire.....	5
Numérique.....	6
Emploi.....	7
Effectuer une transition socio-écologique .....	8
Immobilier collectif .....	10
Qualité de vie (services aux personnes) .....	11
Assurer des retombées collectives aux achats publics .....	13
<b>ANNEXES</b> .....	15

## Introduction

Au moment du dévoilement du prochain budget du gouvernement du Québec, nous serons à l'aube d'une « réouverture » de notre société et de notre économie. Face à l'avenir, mais aussi armé des leçons tirées de cette crise, le gouvernement se doit de soutenir les efforts qui se déploient partout au Québec pour innover dans ce contexte inédit et renforcer notre résilience économique, sociale et écologique. Le défi de saisir cette occasion pour renforcer nos meilleures pratiques, corriger nos lacunes et bâtir un Québec dynamique et bien outillé pour faire face à son avenir nous concerne tous : osons une relance plus inclusive et plus durable.

## L'économie sociale au Québec

À titre de force économique ancrée partout au Québec, soucieuse de la qualité de vie de l'ensemble des communautés, l'économie sociale est particulièrement concernée par le besoin de contribuer à la création de richesses au Québec dans un contexte renouvelé<sup>1</sup>. À cet égard, elle participe à de larges concertations sur des enjeux de société. **Elle constitue aussi un mode de développement qui mobilise différemment les ressources privées et publiques et qui concilie les intérêts de différentes parties prenantes en faveur d'un objectif commun.** En favorisant la participation des communautés au sein d'une gouvernance démocratique, les entreprises d'économie sociale contribuent à ce que les communautés puissent prendre en charge leur propre développement pour répondre aux besoins qui sont les leurs. **C'est, entre autres, parce qu'elles donnent voix à des acteurs diversifiés que ces entreprises font des choix de gestion différents, faisant d'elles des entreprises particulièrement innovantes et durables.** À titre d'exemple, des 90 000 administrateurs bénévoles de ces entreprises, 51% sont des femmes et 20% sont des jeunes. Son approche est complémentaire et distincte de celle des actions publiques et des entreprises privées puisqu'elle permet à la fois des distinctions locales (et une redevabilité par le biais de sa gouvernance) et un engagement en faveur de la qualité et de l'accessibilité géographique et financière, le tout dans un souci de pérennité. Pour accroître la résilience économique et sociale du Québec, il faut diversifier la forme que prennent les réponses à nos besoins. **Et considérant la contribution spécifique de l'économie sociale dans certains secteurs, il faudrait prioritairement développer le réflexe du collectif.**

---

<sup>1</sup> Le Québec compte environ 11 200 entreprises d'économie sociale qui, ensemble, génèrent un chiffre d'affaires de 47,8G\$ et comptent près de 220 000 employés. De ce nombre, 75% sont des OBNL, 21% des coopératives non financières et un peu plus de 3% des coopératives financières ou des mutuelles. Collectivement, elles regroupent 13,4 millions de membres. (Source : *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016*, ISQ, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/leconomie-sociale-au-quebec-portrait-statistique> )

## Développement régional - L'économie sociale au cœur du développement des régions

Pour que la relance soit plus équitable et durable, elle doit soutenir le développement dans toutes les régions. D'emblée, il importe donc de souligner que 76% des entreprises collectives desservent un marché local ou régional et sont particulièrement présentes dans les communautés plus petites et plus éloignées des grands centres urbains<sup>2</sup>. Elles sont donc des réponses précises et souvent innovantes à des besoins et des aspirations locales et constituent des remparts contre la délocalisation de services de proximité et d'emplois. À titre d'exemple, au moment de la faillite du Groupe Capital Médias, la mobilisation des travailleurs/travailleuses et des citoyens/citoyennes dans plusieurs régions s'est traduite par la création de la coopérative CN2i afin de maintenir ces services d'information essentiels sur la base d'un modèle d'affaires innovant permettant d'assurer leur pérennité. De la même façon, en matière de transport à l'échelle locale et régionale, des initiatives d'économie sociale centrées sur les besoins des usagers expérimentent de nouvelles formules permettant de maximiser l'usage du parc automobile existant pour les résidents et les entreprises locales. À l'échelle nationale, l'émergence de la nouvelle coopérative aérienne TREQ vise à assurer un service interrégional, encore une fois sur la base d'un modèle d'affaires innovant au service de la mobilité des résidents partout au Québec.

Toutes ces initiatives constituent autant de maillons essentiels pour maintenir une qualité de vie dans chaque communauté, ce qui constitue un facteur important d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. C'est le cas également pour les entreprises d'économie sociale de plusieurs autres secteurs économiques. Par exemple, les centres et services de loisirs, ainsi que les festivals, les structures de tourisme et les entreprises culturelles soutiennent ces efforts tout en contribuant à la visibilité et la mise en valeur des atouts naturels et culturels propres à chaque région. Présentes en nombre importants dans ces secteurs, les entreprises d'économie sociale se distinguent des entreprises privées en priorisant l'inclusion des personnes et l'accessibilité aux services.

Permettre l'identification de nouvelles solutions et les bâtir en tenant compte des besoins et capacités des acteurs des régions requièrent de la concertation. Ce travail de mobilisation et de validation avec le terrain est d'autant plus important lorsque les moyens dans les communautés ou régions sont limités et pour le développement de solutions priorisant l'inclusion plutôt qu'uniquement le développement en fonction des marchés les plus rentables.

### Recommandations

1. Il importe que le gouvernement reconnaisse et soutienne la participation de la société civile dans les processus visant l'identification et l'élaboration de solutions ou de stratégies novatrices et structurantes pour le développement, la protection ou la

---

<sup>2</sup> 76% des 11 200 entreprises collectives du Québec desservent un marché régional selon les données de l'ISQ. Ces entreprises sont particulièrement présentes dans les régions éloignées des grands centres urbains.

- revitalisation d'un territoire, dont, par exemple, les éventuelles zones d'innovation identifiées par le gouvernement.
2. Assurer les conditions de succès de projets innovants et de nouveaux modèles d'affaires sortant des cadres de programmes établis, notamment pour les projets nationaux en économie sociale basés sur la mise en commun d'efforts d'organisations et d'individus de plusieurs régions du Québec
  3. Reconnaisant le rôle clé que les Pôles d'économie sociale (voir annexe 4) jouent dans l'animation d'une concertation régionale en faveur de la qualité de vie dans les régions et afin de faciliter la participation des acteurs de l'économie sociale aux concertations régionales et aux concertations nationales, doter les Pôles d'économie sociale en régions éloignées d'un fonds déplacement de \$150 000.

## Sécurité et autonomie alimentaire

Notre capacité à nourrir notre population et l'importance d'une production locale ont pris une place centrale dans le débat public durant la crise. Depuis des décennies, des entreprises et des organisations collectives sont actives dans toutes les régions du Québec pour répondre à des besoins en matière de sécurité et d'autonomie alimentaires et pour renforcer les circuits courts. Ces initiatives prennent notamment la forme de fiducies agricoles pour rendre accessibles et pérennes des terres pour la relève, d'agriculture soutenue par la communauté, de marchés de solidarité, de coopératives alimentaires, de restaurants populaires ou d'initiatives de mutualisation de ressources pour offrir des repas abordables à des populations vulnérables, etc. **Les modèles d'affaires de l'économie sociale permettent de mieux répartir l'offre et ainsi couvrir les déserts alimentaires actuels, autrement délaissés par les entreprises privées qui n'y voient pas de rentabilité suffisante.** Accroître l'autonomie alimentaire du Québec nécessitera la mise sur pied de systèmes qui favorisent la mise en réseau de nombreux acteurs œuvrant dans différents maillons de la chaîne. La résilience du Québec en la matière dépendra de notre capacité à identifier et soutenir les réponses innovantes qui tiennent compte des différents besoins et des acquis dans chaque région et à faciliter la mise en relation des acteurs dans le système. L'économie sociale - qui vise à rendre viables et accessibles des produits et services essentiels pour la communauté - constitue un des maillons essentiels pour ce faire. De plus, de par leur gouvernance collective, ces entreprises permettent souvent de concilier les besoins des producteurs et les intérêts des consommateurs pour créer des systèmes alimentaires territorialisés contribuant également à la réduction des émissions de GES.

## Recommandations

4. Mettre sur pied un fonds de financement des opérations et pour des infrastructures collectives en agroalimentaire régionales ou locales afin de soutenir l'entrepreneuriat collectif, de mutualiser les coûts et les risques de ces initiatives (à l'exemple des CUMO et des CUMA du MAPAQ) et accélérer le déploiement de circuits courts.
5. Investir 38 M\$ dans le développement d'un réseau de 500 serres communautaires sous la forme d'entreprises d'économie sociale afin de renforcer l'autonomie et la sécurité alimentaires des régions du Québec et que les profits générés par ces opérations soient

réinvestis au service de leur pérennité, dans la formation à la production et à la transformation alimentaire et des autres priorités établies par les communautés locales.

6. Investir 2,15 M\$ pour étendre le développement de La Cantine pour tous qui assure des dîners sains et accessibles à tous par le biais d'un modèle de tarification sociale dans 40 écoles primaires. Cet investissement permettra d'entamer le déploiement d'un programme d'alimentation scolaire universel.

## Numérique

Le recours aux outils numériques s'est avéré un défi de taille durant cette pandémie, tant pour les familles que pour les PME et leurs employés. Or, la crise a accéléré les changements de pratiques des consommateurs et des entreprises et mis en évidence l'importance de maîtriser les technologies numériques comme outil de gestion et de développement. D'une part, au même titre que les autres PME, les entreprises d'économie sociale doivent être accompagnées pour effectuer pleinement ce virage numérique. D'évidence, **le fait que les bénéfices issus de l'amélioration des pratiques des entreprises collectives en la matière soient réinvestis dans la communauté et la tendance de ces entreprises à desservir l'ensemble d'une communauté plutôt que seulement les marchés les plus lucratifs justifient qu'on leur accorde une attention particulière dans les programmes visant le virage numérique.** D'autre part, ces entreprises sont particulièrement interpellées par les efforts de valorisation et de développement de diverses initiatives présentant un potentiel élevé d'impact économique et social pour les régions du Québec, notamment des répertoires et des outils numériques (bases de données, projets d'intelligence artificielle, Panier bleu, Mangeons Local ou autres répertoires régionaux, etc.). Ces plateformes et projets en alimentation, en culture ou en habitation, etc. constituent de réelles occasions de faciliter l'accès aux informations pour les acheteurs institutionnels et pour les familles mais également d'offrir des occasions de développement pour les entreprises d'économie sociale. À cet égard, soulignons que le projet de base de données à gouvernance partagée Akcelos permet à une diversité d'acteurs d'identifier plus facilement les entreprises collectives et de rendre ces entreprises plus visibles sur les différentes plateformes qui valorisent les productions du Québec.

## Recommandations

7. Soutenir à la hauteur de 150 000\$/an sur 3 ans la mise en opération d'une base de données à gouvernance partagée (Akcelos) permettant de répertorier les entreprises d'économie sociale avec des offres de produits et services pertinentes pour certains secteurs ou acheteurs et de rendre ces entreprises visibles dans d'autres répertoires existants.
8. Assurer l'accès d'expertises numériques (telles que les agents numériques des Conseils régionaux de la culture (CRC) et autres consultants) pour soutenir le virage numérique des entreprises collectives et le développement de solutions innovantes - incluant la mutualisation de données et logiciels - et le développement de nouveaux processus.

9. Mettre sur pied un fonds ou un mécanisme gouvernemental facilitant l'investissement de la finance sociale dans des projets numériques collectifs.

## Emploi

À l'aube de ce budget, le Québec fait face à une situation inédite en matière d'emplois : une pénurie d'emplois subsiste dans certaines régions et certains secteurs, alors que le taux de chômage dans d'autres secteurs a bondi, exacerbé par la crise. Dans bien des cas, les personnes ayant perdu leur emploi ne pourront pas facilement intégrer les emplois disponibles et une requalification sera nécessaire. De plus, des pans entiers de la population, dont les personnes racisées, continuent d'être intégrées au marché de l'emploi dans des postes ne correspondant pas à leurs compétences réelles.

Or, l'économie sociale est depuis longtemps un moyen efficace de créer et maintenir des emplois dans les communautés et d'assurer l'intégration de personnes éloignées du marché du travail. En effet, 20% des entreprises d'économie sociale comptent parmi leurs ressources humaines une ou plusieurs personnes immigrantes et dans 78% de ces entreprises ces personnes occupent un emploi en lien avec leur domaine d'expertise<sup>3</sup>. Par ailleurs, le maintien de services et d'emplois locaux sont souvent à l'origine de la mobilisation des collectivités qui souhaitent prendre en charge la gestion d'entreprises locales ou développer de nouvelles activités. Les données gouvernementales confirment d'ailleurs que l'appui financier aux entreprises collectives représente un investissement relativement peu coûteux au regard des emplois créés ou maintenus.

Les entreprises d'économie sociale sont aussi particulièrement indiquées pour intégrer des personnes éloignées du marché du travail. Or, la desserte territoriale de nombreuses entreprises collectives œuvrant à l'insertion de clientèles marginalisés (dont les entreprises d'insertion et adaptées) est limitée par le manque de développement des politiques gouvernementales qui les reconnaissent et fait en sorte que la demande va bien au-delà des capacités d'accompagnement de ces entreprises.

Soulignons, finalement, que de nombreuses entreprises d'économie sociale sont présentes dans des secteurs particulièrement mis à mal par la pandémie et qui peinaient déjà avant la crise à attirer et maintenir de la main-d'œuvre pour ainsi préserver leur offre de service et leur expertise, entre autres dans le loisir, le tourisme, la restauration et les services aux personnes. Pour préserver la desserte de ces entreprises à travers le Québec, il faut que les programmes visant leur relance et l'attraction de personnel prennent compte des spécificités propres aux entreprises collectives, notamment en renforçant leurs capacités à offrir de bonnes conditions de travail et en convertissant les crédits d'impôts pour l'embauche de stagiaires en subventions équivalentes.

---

<sup>3</sup> CSMO-ÉSAC, *Les repères en économie sociale et en action communautaire, Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre*, Édition 2018, p.78.

## Recommandations

10. Assurer aux entreprises sous ententes avec l'État un financement suffisant afin d'offrir de bonnes conditions de travail à leurs travailleurs et travailleuses.
11. Accroître la capacité d'accueil des entreprises collectives œuvrant à l'intégration en emploi de populations vulnérables (entreprises d'insertion et entreprises adaptées) selon une répartition régionale équitable et en fonction des besoins.
12. Assurer, de concert avec les réseaux sectoriels concernés, aux entreprises collectives l'ouverture de l'ensemble des programmes offerts aux secteurs fragilisés (tourisme, loisirs, événementiel, culture), en particulier ceux favorisant le maintien d'emplois et d'expertise dans ces secteurs et ceux soutenant la R&D.

## Effectuer une transition socio-écologique

L'arrêt subi et inédit de nos activités au cours de la dernière année nous indique sans équivoque qu'il est possible de repenser nos façons de faire dans l'urgence et que des impacts immédiats sur l'environnement en résultent. Du G15+ qui regroupe 15 leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux pour appuyer les efforts de relance de l'économie québécoise en passant par le Front commun pour la transition énergétique qui regroupe des organisations œuvrant à l'élaboration collective et à la mise en œuvre d'une transition énergétique structurante et porteuse de justice sociale, le consensus sur cette question ne cesse de s'agrandir. Face à la crise climatique croissante, les efforts pour relancer les activités économiques et sociales au Québec devraient s'inspirer de ce constat et rediriger des ressources de secteurs et pratiques moins soutenables vers les initiatives qui contribueront à une transition écologique. Bien que cette stratégie soit à déployer dans tous les secteurs et auprès de toutes les entreprises, l'économie sociale apporte une contribution particulière dans ce domaine en raison de sa mission de rendement à la communauté. Une transition juste et écologique nécessitera des interventions dans de nombreuses sphères d'activités. **Les solutions reposant sur une approche collective permettent de concilier les capacités de production, les intérêts des consommateurs et le bien-être collectif, incluant des générations futures, sont à privilégier.**

## Environnement

En environnement, à toutes les échelles et aux quatre coins du Québec, des entreprises collectives œuvrent pour générer des sources d'énergie plus propres telles que la biomasse et la géothermie, pour maintenir et valoriser notre patrimoine écologique et pour minimiser l'empreinte écologique de notre consommation, notamment en favorisant la mutualisation, la réparation et le réemploi, et par une gestion plus efficace de nos matières résiduelles. Parce que leur rendement est avant tout destiné à la communauté, ces entreprises sont mieux outillées pour travailler de concert avec d'autres acteurs afin d'assurer un continuum de services qui s'adapte aux besoins de la communauté (création et maintien d'emplois et d'infrastructures) et aux impératifs environnementaux, notamment la hiérarchie des 4R. Par exemple, dans le secteur agroalimentaire, la multiplication d'entreprises d'économie sociale innovantes traduit la volonté des communautés de mettre en place de nouvelles initiatives intégrant des façons de faire plus performantes en matière environnementale (réutilisation de patrimoine bâti, énergie verte, circuits courts, agriculture biologique, etc.).

Du côté de la consommation, les entreprises d'économie sociale sont particulièrement actives pour assurer la réutilisation des ressources disponibles ainsi que pour mieux tirer profit des ressources renouvelables. En aval, la gestion efficiente des matières résiduelles - et particulièrement des matières actuellement non recyclées et non valorisées faute d'infrastructures adéquates - apparaît de plus en plus comme un secteur où le Québec peut faire des gains considérables sur le plan environnemental puisque l'offre surpasse de beaucoup la demande dans la plupart des régions. Une des premières solutions à privilégier est de reconnaître cette activité comme un service essentiel à la communauté et de viser la maximisation des résultats écologiques bien avant la maximisation des profits. C'est ce que font déjà les entreprises d'économie sociale présentes dans ce secteur. Aujourd'hui, elles comptent parmi les rares entreprises capables d'assurer un tri d'une qualité telle que les extrants continuent de trouver des débouchés. Associer un coût à nos déchets - et donc une valeur à leur récupération - est important pour autant que ces mécanismes s'inscrivent dans une logique non lucrative et au service de l'intérêt collectif. De la même façon, **favoriser les projets visant la qualité et la pérennité des services de tri au moment de soutenir le développement de nouveaux centres constitue un investissement public préférable tant sur le plan fiscal qu'écologique.**

## Recommandations

13. Soutenir les initiatives en économie sociale visant la récupération, la réparation et le démantèlement dans diverses filières (électroménagers, matériaux de construction, textiles, etc.) et. Notamment. l'achat d'équipements pour assurer ces services dans toutes les régions du Québec.
14. Investir 38 M\$ répartis sur deux ans dans la mise en place de centres de dépôt de contenants consignés et le soutien à la création de nouveaux centres de tri en économie

sociale afin d'assurer un service pérenne et de qualité partout au Québec et de permettre la réduction et le tri adéquat des matières résiduelles.

15. Bonifier les moyens disponibles aux entreprises collectives pour intégrer des meilleures pratiques en matière de développement durable.

## Immobilier collectif

La crise actuelle illustre sans ambiguïté l'importance des enjeux liés à l'accès à un chez-soi sécuritaire et de milieux de vie de proximité accessibles et dynamiques. Elle met donc en relief la valeur des innovations issues des projets collectifs pour maintenir des espaces immobiliers au profit de la communauté et répondre aux besoins émergents (logement abordable pour les familles, pour les étudiants ou pour les aînés, réhabilitation de patrimoine historique, etc.). Au moment où les pouvoirs publics envisagent des investissements importants dans les infrastructures pour stimuler la reprise économique, il importe de souligner que les investissements dans des infrastructures immobilières *collectives* permettent d'assurer des réponses aux besoins locaux et d'engager d'autres sources de soutien matérielles et humaines essentielles pour la réalisation et le maintien de ces infrastructures. **Il importe également de doter les communautés ou tout projet en ce sens des moyens de réussir, notamment en tenant compte de l'augmentation des coûts de construction dans les programmes pluriannuels et en soutenant la construction de bâtiments plus écologiques et durables.** Maintenir et réhabiliter l'infrastructure immobilière constitue généralement l'alternative la plus efficace sur le plan écologique et souhaitable sur le plan patrimonial. Or, les besoins restent bien au-dessus des moyens actuellement disponibles pour les entreprises d'économie social.

Il importe également de développer de nouveaux outils pouvant soutenir et accompagner la réalisation de ces projets immobiliers et réduire les obstacles auxquels font face bon nombre de projets innovants en raison, notamment, de la complexité des projets, la mixité des usages prévus, du nombre important de groupes impliqués et un calendrier de réalisation qui s'étire souvent dans le temps. Les difficultés propres à la mobilisation et au financement des projets d'immobilier collectif freinent ainsi la réalisation d'un grand nombre de projets collectifs qui améliorent la qualité de vie dans les communautés.

## Recommandations

16. Ajuster annuellement aux coûts réels du marché les programmes de subventions soutenant la construction et la rénovation immobilière en économie sociale afin de ne pas limiter le développement et intégrer dans ces coûts les moyens et incitatifs nécessaires pour favoriser l'inclusion de matériaux et de processus permettant de réduire l'impact écologique du bâtiment.

17. Investir dans un fonds dédié au développement de projets collectifs en immobilier non résidentiel afin de soutenir la phase de mobilisation et d'émergence des projets qui ne sont pas financés par le prédémarrage.
18. Assurer une gestion immobilière mieux avisée de l'immobilier public, notamment en mettant en place un registre centralisé et public des bâtiments gouvernementaux à vendre pour permettre aux communautés d'avoir le temps nécessaire de développer et financer des projets au service du bien-être collectif et mettre à la disposition des communautés pour un usage transitoire les locaux et bâtiments vacants de l'administration publique comme levier de développement socioéconomique.

## Qualité de vie (services aux personnes)

Depuis plusieurs années, on évoque les multiples défis que représente le vieillissement de la population du Québec. Le caractère insoutenable des réponses actuelles a été compris de tous ces derniers mois. Il nous incombe maintenant collectivement de repenser nos façons d'assurer une qualité de vie décente aux personnes âgées du Québec, quel que soit leur emplacement ou leur situation financière. En premier lieu, en raison des préférences des personnes concernées, des gains occasionnés pour les ressources publiques et de l'importance de soutenir la vitalité des plus petites communautés au Québec, nous devons augmenter rapidement et de façon significative la proportion d'aîné(e)s maintenu(e)s à domicile.

Les acteurs de l'économie sociale n'ont pas attendu cette crise pour agir. Le réseau des entreprises en aide à domicile offre des services de qualité dans toutes les régions du Québec. Les services de répit aux proches aidants, l'adaptation de services tels que le transport et le loisir à une population vieillissante et la création de résidences pour personnes âgées autonomes et en perte d'autonomie font aussi partie d'un ensemble de réponses développées par les entrepreneurs collectifs. La gouvernance collective de ces entreprises assure un contrôle de qualité supérieur que celui présent au privé puisque les usagers, leurs familles ou les membres de la communauté ont voix au chapitre dans la gestion. Ces gouvernances locales sont aussi plus flexibles que les grandes structures publiques et privées. Finalement, parce qu'elles naissent d'un intérêt à desservir une communauté spécifique et non celui de réduire les coûts ou accroître les profits, ces entreprises sont présentes dans les communautés de plus petite échelle où elles assurent un service de proximité fondamental pour la cohésion sociale et la vitalité économique de la communauté. **Elles sont donc des alliées de taille du gouvernement pour assurer des services qui soient pleinement équitables et de qualité partout sur le territoire.** Pour ces raisons, l'État doit reconnaître la contribution stratégique de l'économie sociale comme solution intégrée de services aux aîné(e)s et, plus largement, des services aux personnes vulnérables. Il doit favoriser le développement de modèles d'affaires sans but lucratif assurant la qualité des services, la pérennité des entreprises et la redevabilité à la communauté dans leur modèle de gestion.

Finalement, dans un contexte où les enjeux sociaux ont été profondément exacerbés par la pandémie et que les pratiques pour y faire face ont dû aussi s'ajuster, soulignons l'importance du travail au service d'autres publics vulnérables effectué en économie sociale, notamment auprès de personnes itinérantes, de personnes handicapées ou de personnes souffrant de dépendances. Ces services essentiels pour la cohésion sociale de nos communautés doivent être compris comme étant d'intérêt général et les montants suffisants pour les maintenir et les adapter au contexte actuel doivent être assurés.

## Recommandations

19. Accroître et rendre plus prévisible le développement de logements communautaires en déployant une diversité de leviers financiers, notamment pour des projets dédiés aux aîné(s) en perte d'autonomie (engagements pluriannuels d'augmentation du programme AccèsLogis, utilisation des actifs immobiliers gouvernementaux non utilisés, prêts patients, garanties de prêts, etc.).
20. Que le gouvernement accélère, comme annoncé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en juin 2020, la création du programme découlant de la politique d'investissement du Fonds québécois d'habitation communautaire afin de permettre aux OSBL d'habitation et aux coopératives d'habitation d'investir les fonds auxquels ils ont eux-mêmes contribué à la hauteur de plus de 220 millions de dollars, pour la préservation et le développement de leur parc immobilier collectif.
21. Favoriser l'implantation de ressources intermédiaires en économie sociale en modifiant les conditions de développement de ce type d'hébergement pour permettre des développements de plus petite taille et plus décentralisés et en favorisant les projets qui intègrent la redevabilité à la communauté au cœur de leur modèle d'affaires.
22. Privilégier le développement de projets qui tiennent compte, intègrent ou développent des services complémentaires afin d'offrir un milieu de vie de longue durée aux aîné(e)s, incluant différents services (soins, alimentation, loisir), une mixité de populations (aînés, jeunes, communautés) et permettant une offre de service évolutive selon l'état de santé des usagers.
23. Bonifier l'offre de formation pour les travailleurs/travailleuses voué(e)s aux services essentiels et pour les administrateurs(trice)s des entreprises collectives qui veillent à la qualité des services de leur localité et assurer des conditions de travail équitables et cohérentes avec l'importance de ces fonctions.

## Assurer des retombées collectives aux achats publics

Adopter des pratiques d'approvisionnement qui tiennent compte des impacts écologiques, sociaux et économiques générés, c'est aussi favoriser l'utilisation optimale des deniers publics et multiplier les leviers d'intervention du gouvernement pour atteindre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. En raison des ressources limitées du gouvernement, les besoins sociaux criants post-COVID et le caractère essentiel d'une transition écologique, il importe de considérer une utilisation plus étendue de pratiques d'achat qui génèrent des impacts sociaux et/ou des gains environnementaux, en plus de la création d'emplois et de richesse. **L'heure est à favoriser une logique de valeur plutôt que de prix dans l'élaboration des politiques et des pratiques d'achat gouvernementales et à tenir compte de l'ensemble des coûts des biens et des services jusqu'à la fin de leur vie utile tout en maximisant la valeur ajoutée économique, environnementale et sociale pour le Québec.**

Actuellement, les achats institutionnels demeurent essentiellement axés sur le critère du plus bas prix et tendent à être regroupés. Ces pratiques ne tiennent pas compte de critères de qualité et des coûts de maintien, ni des différences territoriales ou sectorielles dans les besoins ou les capacités de répondre aux appels gouvernementaux. Les initiatives de maillage entre acheteurs institutionnels et entreprises d'économie sociale (*L'Économie sociale, j'achète!*) déployées dans 5 régions du Québec par les Pôles d'économie sociale ont démontré la pertinence pour les institutions d'accroître leurs pratiques d'achat responsable en renforçant la création d'emplois locaux.

### Recommandations

24. Rendre obligatoire la prise en considération de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les appels d'offres publics pour favoriser des fournisseurs ayant de bonnes pratiques, et ce, en remplacement de la règle du plus bas soumissionnaire.
25. Mettre en place un mécanisme d'évaluation systématique des approvisionnements publics et de leurs répercussions socioéconomiques et environnementales, incluant l'état actuels des achats en économie sociale du gouvernement du Québec.
26. Établir et communiquer une cible ambitieuse et réaliste d'achats en économie sociale pour 2022.
27. Investir 2.2 M\$/année pour accroître le déploiement de *L'Économie sociale j'achète* dans d'autres régions du Québec.

## Conclusion

La pandémie de la COVID-19 ainsi que les mesures pour la contenir n'ont pas fini de générer des impacts économiques et sociaux importants. Nous avons beaucoup parlé de mobilisation collective et de solidarité ces derniers mois. Il est fondamental de rappeler que, par le passé, cette mobilisation a donné lieu à des entreprises innovantes et structurantes qui démarquent le Québec à l'échelle internationale et qui font vivre la solidarité dans l'économie au quotidien. Il est aussi primordial de noter qu'un nombre important de ces entreprises ont vu le jour à la suite de politiques publiques ambitieuses et innovantes mises en place dans un contexte de crise. Le Chantier de l'économie sociale est au service de tous ces efforts collectifs pour imaginer des solutions structurantes qui permettront une relance économique qui saura répondre aux attentes économiques et sociales des communautés à travers le Québec.

Plus généralement, la population du Québec s'attend non seulement à ce que le gouvernement propose une relance économique mais également à ce qu'il sache innover et soit audacieux afin que le Québec se relève plus fort, plus responsable sur le plan environnemental et plus solidaire que jamais. C'est un vaste chantier qui nous attend et le gouvernement du Québec peut s'appuyer sur les acteurs de l'économie sociale pour mobiliser nos communautés autour de cet objectif.

Dans cette perspective, nous demeurons disponibles en tout temps pour détailler ces recommandations et favoriser une concertation des efforts pour assurer leur succès.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 – Liste des réseaux nationaux membres du Chantier

Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)	agrtq.qc.ca
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)	arcq.qc.ca
Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE)	aqcpe.com
Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	aqcid.com
Coalition des organismes communautaire pour le développement de la main-d'oeuvre (COCDMO)	cocdmq.qc.ca
Collectif des entreprises d'insertion du Québec	collectif.qc.ca
Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)	cqea.ca
Conseil québécois du loisir	loisirquebec.com
Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec	fedetvc.qc.ca
MicroEntreprendre	microentreprendre.ca
Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi du Québec (RCJEQ)	rcjeq.org
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCRE)	rncreq.org
Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile	eesad.org
Réseau de la coopération du travail	reseau.coop
Réseau des centres de ressources périnatales du Québec	reseaudesrqp.org
Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec	rcrcq.ca
Réseau Québécois des OSBL d'habitation (RQOH)	rqoh.com
Table nationale des corporations de développement communautaire (TNDC)	tncdc.com

# ANNEXE 2 – Réalisations du Chantier

Le Chantier de l'économie sociale est le carrefour incontournable de l'entrepreneuriat collectif et travaille activement à tisser des partenariats stratégiques entre tous ceux et celles qui entreprennent, accompagnent et interviennent en économie sociale. Depuis plus de 20 ans, seul ou en collaboration avec ses partenaires, le Chantier a contribué au développement économique et social du Québec par le biais de diverses initiatives visant à soutenir l'éclosion d'entreprises dans de nombreux secteurs d'activités et par la mise sur pied d'outils structurants.

L'économie sociale au Québec, c'est :

Plus de 11 200 **entreprises** collectives

Un **chiffre d'affaires de plus de 47 milliards** de dollars, soit davantage que les secteurs combinés de la construction, de l'aéronautique et des mines.

Plus de **220 000 travailleurs** dans tous les secteurs d'activités, du commerce au détail aux nouvelles technologies.

[Découvrez le mouvement !](#)

## Développement d'innovations sociales majeures (entreprises)

Centres de la petite enfance (CPE)  
Entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD)  
Journées de la culture  
Ressources périnatales  
Ressourceries (gestion des matières résiduelles)  
Cité des arts du Cirque / La Tohu

## Renforcement des capacités des réseaux et des entreprises (écosystème)

Pôles régionaux d'économie sociale (22 pôles)  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)  
Alliance de recherche Université-communauté (ARUC-ÉS)  
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)  
Fiducie du Chantier de l'économie sociale  
Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)  
Commerce solidaire / Akcelos  
Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) / OLTIS  
Maison de l'économie sociale

## Contribution à des politiques publiques dédiées à l'ÉS

Loi sur l'économie sociale (2013)  
Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif (2008) et en économie sociale (2015)  
Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable / Ville de Montréal

## Développement et promotion à l'international

Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale (RIPESS)

Global social economy forum (GSEF)

Centre international de transfert d'innovations et de connaissances en économie sociale et solidaire (C.I.T.I.E.S.)

*Social enterprise ecosystem project* (S4ES) (Canada)

Participation aux travaux de l'OCDE, du *TASK FORCE* de l'ONU et de l'Académie de l'OIT

Représentations auprès de gouvernements à l'international (Commission européenne, Sénat Mexicain, Ville de Séoul, etc.)

## Promotion auprès des jeunes

Mon premier emploi en économie sociale (Fonds jeunesse du Québec)

Guide de référence sur l'économie sociale (soutien du SAJ)

CHNGR (ambassadeurs étudiants)

Sensibilisation et expérimentation en entrepreneuriat collectif (Projet pilote soutenu par le SAJ)

## Événements majeurs

Sommet sur l'économie sociale et solidaire (2006)

Forum international de l'Économie sociale et solidaire—FIESS (2011)

Global social economy forum (GSEF2016)

Forum Défis communs, solutions collectives (2017)



## **ANNEXE 3 – Conseil d’administration**

### **Présidence du conseil d’administration**

*Laurent Levesque*

Unité de travail pour l’implantation de logement étudiant (UTILE)

### **Direction générale**

*Béatrice Alain*

### **Regroupements d’entreprises d’économie sociale**

*Isabel Faubert Mailloux*

Réseau de la coopération du travail

*Éric Tétreault*

Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ)

*Geneviève Bélisle*

Association québécoise des CPE (AQCPÉ)

*Raymond Gouin*

Conseil québécois des entreprises adaptées (CQEA)

*Richard Gravel*

Collectif des entreprises d’insertion du Québec

*Vincent Marcoux*

Association québécoise des centres d’intervention de dépendance (AQCID)

*Richard Foy*

Réseau québécois des OSBL d’habitation (RQOH)

*Josée-Anne Bouchard*

Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique – CAPÉ

## **Regroupements d'organisations de soutien au développement de l'économie sociale et des organisations de soutien au développement de l'économie sociale**

*Éric Cimon*

Association des groupes de ressources techniques du Québec

*Isabelle Gilbert*

Regroupement des CDEC du Québec

*Claude Dorion*

MCE Conseils

*Ahmed Benbouzid*

MicroEntreprendre

*Frédéric Lalande*

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

*Thibaud Liné*

La Cantine pour tous

## **Pôles régionaux d'économie sociale**

*Anyle Côté*

Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM)

*Lynn O'Cain*

Pôle d'économie sociale Mauricie

*Raymond Rouleau*

Pôle régional d'économie sociale du Saguenay-Lac-Saint-Jean

*Olivier Doyle*

Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

*Félix Bussiès*

Pôle des entreprises d'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale

## **Grandes centrales syndicales et tout organisme membre de ces centrales**

*Marie-Hélène Bonin*

Confédération des syndicats nationaux – CSN

*Stéphane Hudon*

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

## **Entreprises d'économie sociale**

*Laurent Levesque*

Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant – UTILE

## **Regroupements nationaux des Premières nations et Inuits et de leurs organismes membres**

*Mickel Robertson*

Commission du développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador

## **Grands mouvements**

*Gabrielle Desbiens*

Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec

*Pierre-Paul Leduc*  
Conseil québécois du loisir

*Marie-Line Audet*  
Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)

*William Blaney*  
Union étudiante du Québec (UEQ)

## **Membres d'office**

*Jacques Charest*  
Fiducie du Chantier de l'économie sociale

*Odette Trépanier*  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)

*Philippe Garant*  
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

*Vincent Van Schendel*  
Territoires innovants en économie sociale et solidaire – TIESS

## **Aile jeunesse**

*Solen Martin-Déry*  
Caligram

## **Membres honoraires**

*Marguerite Mendell*  
École d'Affaires publiques et communautaires, Université Concordia

Présents dans toutes les régions du Québec, les Pôles d'économie sociale sont entièrement dédiés au développement de l'économie sociale sur leur territoire. Ils sont reconnus comme interlocuteur privilégié sur les questions de l'économie sociale au plan régional. Ils favorisent la concertation entre les différents acteurs de leur milieu et soutiennent la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Ce faisant, ils participent à la vitalité et la diversification économique de leur territoire.

Sur leur territoire, leurs **ACTIONS** s'articulent autour de



**RÔLES**

## **VALORISER** l'économie sociale, ses principes et ses retombées sur le territoire

### Objectif général

Documenter et valoriser l'économie sociale (ÉS) ainsi que sa contribution à la vitalité économique, sociale et culturelle des communautés et de leur territoire.

### Exemples d'actions<sup>1</sup>

- Promouvoir et diffuser l'information sur l'économie sociale
- Opérationnaliser le cadre de référence
- Participer à l'avancement des connaissances et de la recherche en économie sociale

## **RENFORCER** les entreprises d'économie sociale

### Objectif général

Contribuer à la vitalité des entreprises d'ÉS, peu importe leur taille et leur phase de développement.

### Exemples d'actions

- Faire une veille sur les besoins des entreprises d'économie sociale
- Répertorier et diffuser les initiatives, outils et mesures de soutien au développement des entreprises
- Outiller les accompagnateurs de première ligne afin de développer leur expertise
- Contribuer aux actions visant le développement de compétences dans les entreprises d'ÉS
- Accompagner les entreprises d'économie sociale dans l'utilisation d'outils spécifiques
- Créer des activités de réseautage pour les entreprises d'économie sociale
- Favoriser la mise en marché des entreprises d'économie sociale
- Soutenir la relève de la main-d'œuvre en économie sociale
- Soutenir la représentation des entreprises d'économie sociale

<sup>1</sup>Les actions peuvent varier d'une région à l'autre selon les ressources, l'écosystème régional ainsi que les priorités retenues régionalement.

## **SOUTENIR** l'émergence de l'économie sociale comme modèle entrepreneurial de développement territorial

### Objectif général

Contribuer à positionner l'économie sociale comme un modèle entrepreneurial de choix pour répondre aux enjeux, aspirations et besoins collectifs.

### Exemples d'actions

- Réaliser des activités en lien avec l'expérimentation, le développement ou la consolidation de projets et de nouveaux créneaux d'activités en ÉS
- Former des intervenants sur la nature des entreprises d'économie sociale et sur leur utilité pour répondre aux besoins du milieu collectif
- Relayer, référencer, fédérer des initiatives porteuses pour solutionner des enjeux locaux
- Accompagner les promoteurs dans leur réflexion sur le modèle de l'entrepreneuriat collectif
- Faire une veille sur les opportunités de développement
- Faire des représentations pour soutenir la mise en place de fonds de démarrage
- Répertorier les mesures de soutien au démarrage
- Sensibiliser les promoteurs à la pertinence de l'entrepreneuriat

## **DÉPLOYER** un écosystème de soutien fort

### Objectif général

Soutenir la cohérence et la complémentarité des interventions en ÉS afin d'en maximiser les effets.

### Exemples d'actions

- Travailler à la concertation et le développement de partenariats avec les intervenants locaux et régionaux en économie sociale
- Favoriser l'harmonisation des interventions entre les acteurs concernés par l'économie sociale afin d'en maximiser les effets
- Contribuer à la mise à jour de portraits des ressources de l'écosystème de soutien à l'ÉS et identifier les services manquants
- Travailler au développement des compétences des acteurs de l'économie sociale
- Documenter les mesures existantes offertes en ÉS et favoriser leur cohérence par rapport aux besoins des entreprises collectives
- Contribuer au déploiement du Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) ainsi qu'à son renouvellement dans une perspective de répondre aux besoins de l'ÉS

Les Pôles d'économie sociale sont les homologues régionaux du Chantier de l'économie sociale.